



DE GROS TRAVAUX À FERMONT

Le ministère de l'Environnement a publié des données en 2016 concernant le taux de trihalométhanes (THM) contenu dans l'eau potable des municipalités. Selon ces données, l'eau potable de onze municipalités de l'Est-du-Québec (dont Fermont) contenait un taux de THM au-dessus des nouvelles normes émises par le gouvernement.

Pour se conformer aux nouvelles normes, il fallait absolument entamer la construction d'une nouvelle usine d'eau potable à Fermont. Située tout en haut de la rue du Sommet, la future usine de filtration des eaux réglera la problématique du haut taux de THM dans l'eau et améliorera sa qualité et sa couleur. Sans cette usine, la Ville ne pouvait pas obtenir de tels résultats.



La station de pompage qui alimente l'usine de production subira quelques changements. Les pompes seront remplacées, le revêtement extérieur sera refait à neuf, en plus de l'isolation qui sera améliorée. Il faut également refaire

l'électricité du bâtiment. Cette usine de pompage demeurera à son emplacement d'origine, soit tout près du lac Perchard où l'eau est puisée. D'ailleurs la Ville de Fermont désire rappeler à la population qu'il est interdit de pêcher dans le lac Perchard.



La construction de l'usine de production d'eau potable va bon train. Présentement, l'eau est pompée du lac Perchard vers le réservoir avec une dose de chlore gazeux

pour tuer les virus et les bactéries. La future usine inclura un traitement par coagulation au sulfate d'aluminium pour agglomérer les particules colloïdales, suivi d'une ultrafiltration membranaire agissant comme barrière microbiologique. Par la suite, un rayonnement aux lampes UV qui désactivera le système reproducteur des micro-organismes et une légère chloration seront faits pour assurer une protection efficace dans tout le réseau de distribution.



À l'intérieur de l'usine de production d'eau potable, on retrouvera un nouveau laboratoire, un système membranaire de désinfection, une salle électrique et un atelier.



Le réservoir d'eau potable se refait une beauté. Fraîchement repeint, il ne subira aucune transformation majeure.

Construction d'une nouvelle usine d'eau potable



Les travaux qui sont présentement en cours, sur le boulevard Jean-Claude Ménard, ont trait à la pose de nouvelles conduites d'eau potable. Il y aura un nouveau bouclage qui passera par la rue Bertrand. Ce bouclage permettra d'avoir une alternative en alimentation d'eau potable pour la ville. Si un bris survenait sur le réseau principal, la ville pourra être alimentée par ces conduites. Les tuyaux ont été placés sous la barre des trois mètres dans le sol afin d'éviter le gel.



Remarquez-vous une similitude entre la nouvelle usine et la nouvelle caserne d'incendie qui a été inaugurée dernièrement? Les plans de la caserne ont été envoyés à l'architecte Eric Lirette afin qu'il s'en inspire pour créer l'architecture de la nouvelle usine d'eau potable.

L'ancienne piste de ski de fond passait directement sur le chantier, elle a été détournée. Elle sera de nouveau praticable prochainement.



La station de pompage des eaux usées de l'usine d'eau potable est installée près du garage municipal. L'eau descend ensuite par gravité jusqu'au bassin d'épuration de la ville.



Le contrat a été confié à la firme d'ingénierie Axor. Ayant déjà plusieurs projets à leur actif dans la région, les échéanciers sont bien respectés jusqu'à maintenant.

La compagnie Axor est basée à Sept-Îles depuis 1972. Elle a réalisé de nombreuses infrastructures d'importance sur la Côte-Nord, devenues stratégiques pour le développement du Nord québécois.

Axor travaille au projet de l'usine d'eau potable en collaboration avec l'entrepreneur général Lafontaine-Leclerc inc.

